

Juin  
2022

# L'Angevoix

p.4 Rapport du maire

p.5 Utilisation de l'eau

p.7 Fête nationale



# Votre conseil municipal



**M. Denis Paquin**

Maire

dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca



**M. Michel Vézina**

Conseiller au poste #1  
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca



**Mme Isabelle Sévigny**

Conseillère au poste #2  
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca



**Mme Johanne Lacourse**

Conseillère au poste #3  
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca



**M. Marcel Boulay**

Conseiller au poste #4  
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca



**Mme Lise Dufour**

Conseillère au poste #5  
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca



**M. Nicolas Beaulne**

Conseiller au poste #6  
nbeaulne@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances  
du conseil municipal :

- **Lundi 11 juillet 2022**
- **Lundi 15 août 2022**



## Les employés municipaux

**Pierrette Gendron**

Directrice générale  
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Véronique Paré**

Adjointe administrative (*par interim*)  
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Nancy Leblanc**

Responsable des finances  
nieblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Jannick Grégoire**

Responsable de l'urbanisme  
jgregoire@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Catherine L'Homme**

Coordonnatrice aux loisirs  
et aux communications  
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Scholastique Amoussou**

Responsable du traitement des  
eaux et environnement  
samoussou@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Gabriel Marquis**

Responsable des services  
techniques et employé des  
travaux publics  
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

**Christophe Pernet**

Employé des travaux publics  
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca



7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir  
450 460-7838, poste 229

[www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque)

Lundi 15 h 30 à 17 h  
Mardi et mercredi 19 h à 21 h  
Samedi 10 h à 12 h

**Centre communautaire Charles-D'Auteuil**

1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir

**Locations de salle :**

450 460-7838, poste 221 | [www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location)

**Bureau municipal**

5, chemin du Vide,  
Sainte-Angèle-de-Monnoir

450 460-7838

[www.sainte-angele-de-monnoir.ca](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca)

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h

Vendredi 8 h 30 à 12 h

# Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,  
Bonjour à toutes et à tous,

## Enfin un été comme on les aime...

Après deux étés passés sous le mode de la retenue et autres contraintes sanitaires liées à la pandémie, nous nous apprêtons enfin à vivre un été comme on les aime! Bien sûr, la Covid n'est pas totalement chose du passé et les saines habitudes développées pour prévenir la propagation des virus seront toujours de mise. Toutefois, les rassemblements sont maintenant possibles! Il faut en profiter; ça nous a manqué!

La Municipalité est bien consciente de l'effet positif qu'ont les rassemblements festifs sur le sentiment d'appartenance et le développement de la cohésion sociale au sein de la communauté angéloirienne. Voilà pourquoi elle ne ménage pas ses efforts en ce sens. Les retombées des plaisirs passés en compagnie de nos voisins et concitoyens vont bien au-delà du moment présent. Grâce à ces rendez-vous décontractés, on fait de nouvelles connaissances, on apprend à mieux se connaître et à mieux s'apprécier. Voilà un ingrédient précieux pour la santé d'une collectivité!

Vous avez récemment reçu une pétillante publicité faisant la promotion de toutes les activités organisées par la Municipalité pour enjoliver notre été. Je vous invite à la conserver précieusement. Débutant avec la Fête nationale le 23 juin et se terminant par les activités organisées dans le cadre des « Journées de la culture » le 2 octobre, c'est toute une panoplie d'activités qui s'offrent à nous. Il y en a pour tous les goûts; il y en a pour tous les âges. Et tout est gratuit !!

Vous avez égaré cette publicité? Vous trouverez sur le site web de la Municipalité toutes les informations pertinentes.

J'invite également la population, peu importe la génération, à fréquenter les plateaux d'activités et de loisirs du Parc Noël-Dubé tout au cours de la saison estivale, pour jaser, jouer ou se promener en regardant les joueurs pratiquer leur activité. Trois ligues amicales y jouent chaque semaine. Que ce soit la pétanque les lundis et mercredis soirs, le volleyball de plage les jeudis soirs ou le pickleball les vendredis soirs, joignez-vous à eux ou profitez des autres soirs pour pratiquer votre activité favorite! Quelqu'un veut partir une équipe de basketball? Qu'on s'y rende à pied, à vélo, ou en auto, ce parc est le vôtre et il est un lieu privilégié pour se détendre et fraterniser. Profitez-en bien!

J'espère que vous serez nombreux à profiter de ce qui a été pensé et préparé pour vous. Rien n'est plus encourageant qu'une belle participation.

En terminant, au nom des élus municipaux et en mon nom personnel, je tiens à souligner l'excellent travail de notre responsable des Loisirs et des Communications, Mme Catherine L'Homme. Souvent dans l'ombre, ses efforts sont remarquables pour contribuer à la vitalité de notre communauté. Merci.

En espérant que l'occasion se présentera sous peu afin que je puisse le faire de vive voix, je vous salue cordialement et vous souhaite un superbe été!

**Denis Paquin,**  
Maire

**PROJET ÉOLIEN MONNOIR**

**PORTES OUVERTES**  
**20 JUIN**  
entre 16 h et 20 h

**Centre communautaire**  
1 rue des loisirs à  
Sainte-Angèle-de-Monnoir

La Coopérative Régionale d'Électricité, en collaboration avec la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir vous invite à une soirée portes ouvertes d'information et d'échanges sous forme de kiosques entourant le développement d'un projet éolien dans le secteur sud de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

**COOP**  
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ

[eolienmonnoir.com](http://eolienmonnoir.com)

3



Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil municipal.

## **Rapport du maire** **Exercice financier se terminant le 31 décembre 2021**

### **Faits saillants du rapport financier**

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2021 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 425 459 \$ et des charges de 2 607 370 \$ pour un déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 181 911 \$. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissements nous laissent un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice) de 483 221 \$.

En raison de la situation de pandémie qui s'est poursuivie en 2021, plusieurs projets et activités prévus n'ont pas été réalisés. Certains projets ont été reportés en 2022. Ainsi, un montant de 471 591 \$ a été affecté au budget 2022. Le surplus accumulé non affecté est de 532 664 \$ et servira pour des projets futurs. Le surplus affecté égout/aqueduc totalise 147 868 \$ dont une part est prévue pour contribuer au montant global nécessaire pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable dans les prochaines années.

De plus, la Municipalité possède un fonds de roulement de 150 000 \$ dont un montant de 62 000 \$ est engagé au 31 décembre 2021 pour les travaux d'accessibilité au Centre communautaire Charles-D'Auteuil.

L'endettement total net à long terme est de 1 301 760 \$ soit une augmentation de 256 744 \$ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation se justifie par le financement d'un nouvel emprunt en mai 2021 pour des travaux d'infrastructures de voirie au chemin du Vide et au rang de la Côte-Double réalisés en 2020. Cet emprunt est entièrement remboursé par le ministère des Transports suite à l'acceptation d'une aide financière remboursée sur dix ans.

### **Rapport du vérificateur**

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Conclusion**

En raison de la pandémie qui s'est poursuivie en 2021, certains projets ont été retardés, le but étant toujours d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du Conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du Conseil municipal ou de nous faire parvenir vos messages par courriel à [info@sainte-angele-de-monnoir.ca](mailto:info@sainte-angele-de-monnoir.ca).

**Denis Paquin, maire**



# Nouveau règlement sur l'utilisation de l'eau potable

Afin de protéger notre précieuse ressource et prévenir le gaspillage de l'eau potable, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir a adopté un nouveau règlement sur l'utilisation de l'eau potable en provenance de l'aqueduc municipal. En voici les grandes lignes :

## PISCINE ET SPA

Le remplissage complet de toute piscine, à même le réseau d'aqueduc municipal, est interdit. Dans tous les cas, ce remplissage doit être effectué à l'aide d'un camion-citerne seulement.

Cependant, il est permis de rehausser le niveau d'eau d'une piscine lorsque celui-ci se situe au-dessus de la demie de sa capacité maximale. Il est également permis de remplir un spa.

Nonobstant le paragraphe précédent, tout remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit de 6 h à 20 h, tous les jours.



## ARROSAGE DES PELOUSES

Selon les jours suivants, l'arrosage des pelouses est permis uniquement de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :

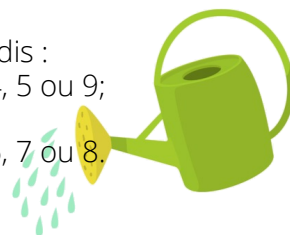
- Le lundi : adresse se terminant par 0 ou 1;
- Le mardi : adresse se terminant par 2 ou 3;
- Le mercredi : adresse se terminant par 4 ou 5;
- Le jeudi : adresse se terminant par 6 ou 7;
- Le vendredi : adresse se terminant par 8 ou 9.



## ARROSAGE D'AUTRES VÉGÉTAUX

Selon les jours suivants, l'arrosage des haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement de 3 h à 6 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage automatique et uniquement de 20 h à 23 h si l'eau est distribuée par des systèmes d'arrosage mécanique :

Les lundis, mercredis et vendredis :  
adresse se terminant par 0, 1, 4, 5 ou 9;  
Les mardis, jeudis et samedis :  
adresse se terminant par 2, 3, 6, 7 ou 8.



## VÉHICULES, ENTRÉES D'AUTOMOBILES, TROTTOIRS, RUES, PATIOS OU MURS EXTÉRIEURS

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau, relié au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pendant la période d'utilisation.

Le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que du 1er avril au 15 mai ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage.



Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace.

**Pour connaître toutes les autres dispositions prévues, veuillez consulter le règlement relatif à l'utilisation de l'eau potable (RUEP), disponible au [www.sainte-angele-de-monnoir.ca/reglements-municipaux](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/reglements-municipaux).**

### **Onglet « Règlements municipaux » du site web de la Municipalité**

Est-ce autorisé? Où puis-je trouver le règlement d'urbanisme ?

La section des règlements municipaux du site web de la Municipalité ([www.sainte-angele-de-monnoir.ca/reglements-municipaux](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/reglements-municipaux)) a été reconstruite, facilitant ainsi la recherche.

# ENFIN rassemblés

**LES REQUÏNS**  
 Québec yeye  
 Samedi 23 juillet 20 h

**Merci à nos partenaires !**



**LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**  
 JEUDI 23 JUIN, DÈS 17 H

- FOOD TRUCK *LA BRAOULE*
- JEUX GONFLABLES
- TATOUAGES TEMPORAIRES
- JEUX ET ANIMATIONS
- SPECTACLE *DUO DRININ*
- FEUX D'ARTIFICE !

Plus de détails à la page 6

Québec Mouvement national des Québécoises et Québécois

**CINEMA EN PLEIN AIR**

4 août + 25 août



**Fête de la Famille**  
 présentée par Desjardins Caisse de Rouville

**Samedi 20 août, 11 h à 17 h**

Le P'tit marché De Sainte-Angele-de-Monnoir



Consultez la programmation complète au [www.sainte-angele-de-monnoir.ca/loisirs](http://www.sainte-angele-de-monnoir.ca/loisirs)

Joignez-vous, en tant que participant ou spectateur, aux ligues amicales du village !

LUNDIS ET MERCREDIS

19 H

**PÉTANQUE**

JEUDIS

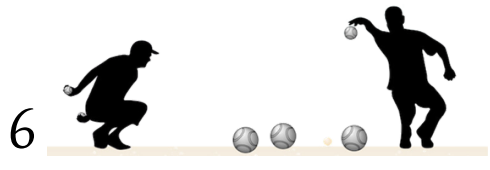
19 H

**VOLLEYBALL DE PLAGE**

VENDREDIS

19 H

**PICKLEBALL**



# LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

**Jeudi  
23 juin  
dès 17 h**

## AU PARC NOËL-DUBÉ

### DÈS 17 H

FOOD TRUCK La Braoule, sur place toute la soirée  
Menu à venir, surveillez notre page Facebook  
(paiement interac possible)

Kiosque de BIÈRE | BONBONS | POP CORN (argent comptant)

Jeux gonflables | Tattouages temporaires | Animations

17 h 30 : « Sois vite sur tes patins »

Amène tes patins à roues alignées pour participer au parcours d'habiletés. Tous les niveaux sont les bienvenus !

18 h 30 : Tirage du prix de participation au RALLYE/Quiz  
(détails sur notre site web et page Facebook)

### DÈS 20 H

Discours patriotique et hommage au drapeau

SPECTACLE de chansons québécoises avec le DUO DRIVIN

Feu de joie

22 h : FEU D'ARTIFICE



Contactez Catherine au  
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca ou  
450 460-7838, poste 227  
Détails sur notre page Facebook

Québec



Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois



## HEURE DU CONTE

*Dimanche 10 juillet, 10 h*

*Parc Noël-Dubé, Sous le chapiteau*

Lecture d'un conte, jeux et activités  
pour enfants de 3 ans et +

Animé par Véronique Paré, éducatrice de formation



**Inscription obligatoire au [loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca](mailto:loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca) ou 450 460-7838**

Nous sommes heureux à Sainte-Angèle-de-Monnoir d'observer un engouement pour les poules urbaines. Il ne faut toutefois pas oublier que certaines réglementations doivent être respectées.



#### **Pour les terrains de moins de 2000 m<sup>2</sup>**

- 3 poules maximum;
- Les coqs ne sont pas permis;
- Les installations de types poulaillers doivent se retrouver à trois (3) mètres de distance des lignes de terrain;
- Les poules ne doivent pas être libres;
- L'activité ne doit pas générer de nuisance (bruit, odeur) pour vos voisins.

#### **Pour les terrains de plus de 2000 m<sup>2</sup>**

- Animaux acceptés sont les poules, les cailles et les lapins;
- 5 animaux maximum;
- Les coqs ne sont pas permis;
- Les installations de types poulaillers doivent se retrouver à cinq (5) mètres de distance des lignes de terrain;
- L'activité ne doit pas générer de nuisance (bruit, odeur) pour vos voisins.

## **RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI SUR L'ENCADREMENT DES CHIENS**

### **MESURES APPLICABLES À TOUS LES BIENS DU QUÉBEC :**

- Enregistrement obligatoire auprès de la Municipalité

Dans un endroit public :

- Un chien doit être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser, et ce, en tout temps.
- Un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 6 pi.
- Un chien de 20 kg et + doit porter un harnais ou un licou en tout temps.







**Travaux de réfection d'une partie du  
Chemin du Ruisseau-Barré à Marieville**

À compter du **lundi 13 juin**, la Ville de Marieville entreprendra la réfection du chemin du Ruisseau-Barré, entre le chemin Bel-Air et le rang du Grand-Bois (au sud de l'autoroute 10), devenue nécessaire en raison de son état de détérioration avancé. Les travaux consistent à la reconstruction complète de la chaussée puis au rechargement des accotements.

Durant les travaux, qui devraient s'échelonner **jusqu'au 22 juillet**, seule la circulation locale sera permise.



Prévoyez vos déplacements !



**Prévention des incendies**

**LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !**

**Foyer extérieur**

**Aucun permis requis.**

\* Foyer conforme avec cheminé et pare-étincelle.

\* Feu de bûches et branches seulement.

**Feu à ciel ouvert**

**Interdit** sans permis émit par la Municipalité.

**Brûlage**

**Interdit** sans permis émit par la Municipalité.

**Feu d'artifice**

**Interdit** sans permis émit par la Municipalité et cartes d'artificier.



La Friperie de Sainte-Angèle est maintenant ouverte au public. Elle est située à la sacristie de l'église au 46, rue Principale.

Nous vous attendons en grand nombre avec nos prix très abordables ! Nous avons des vêtements de femme, d'homme, d'adolescent ainsi que pour les enfants et bébés. Nous avons également des jouets, livres, articles de cuisine, outils, literie ainsi que pleins de belles surprises pour toute la famille.

Voici nos heures d'ouverture :  
Vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.  
  
Au plaisir de se voir,  
Le comité de la Friperie





## **Vous voulez en savoir plus sur vos ancêtres, sur votre région.**

Notre Société d'histoire se consacre depuis 1982 à valoriser l'histoire et le patrimoine des principales paroisses qui composaient la seigneurie de Monnoir, soit Marieville, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Angèle-de-Monnoir et Sainte-Brigide-d'Iberville.

Notre bibliothèque de généalogie comprend plusieurs grandes collections généalogiques et répertoires de baptêmes, mariages et sépultures, sur papier ou numérisés, susceptibles d'aider les chercheurs à reconstituer la généalogie et l'histoire de leur famille.

Nous disposons également d'une importante collection d'objets, photos, cartes, plans et autres documents relatifs à des sujets variés touchant l'histoire locale, régionale et générale.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site web ou venez nous visiter les jeudis après-midi de 13 h 30 à 16 h 30, ou sur rendez-vous. Bienvenu à tous.

### **Société d'histoire de la seigneurie de Monnoir**

1800, rue du Pont, Marieville, J3M 1J8

450 460-6767

shsm82info@gmail.com

www.societehistoireseigneurie-monnoir.com



## **Vols de catalyseurs : soyez vigilants!**

Avec l'arrivée du beau temps, la Sûreté du Québec du Centre de services de la MRC des Maskoutains désire sensibiliser la population par rapport à des vols récents de catalyseurs sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs dossiers qui sont survenus dans les derniers mois font présentement l'objet d'une enquête policière. Les vols se produisent surtout la nuit dans les stationnements privés, publics ou ceux de commerces.

Si vous observez une personne au comportement inhabituel ou suspect, avisez immédiatement les policiers en composant le 911.

Notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. Pour les véhicules, relevez en premier lieu le numéro de la plaque d'immatriculation, le modèle ainsi que la couleur. Évitez également de stationner vos véhicules dans des secteurs isolés ou dans les parties peu ou pas éclairées de stationnements.

Par exemple, un signalement de bruits d'outils entendus par un citoyen a permis des arrestations par le passé ou encore, des personnes debout qui attendent à côté d'un véhicule (qui semblent errer), ou même quelqu'un couché sous un véhicule. Ces personnes ne rôdent pas toujours dans des stationnements pour des raisons légitimes. Elles n'effectuent pas forcément de la mécanique sur leur véhicule. Ces situations méritent des vérifications.

Nous vous invitons également à communiquer toute information relative à ces vols à la Centrale de l'information criminelle de la Sûreté du Québec au 1 800-659-4264.

Soyez vigilants !



## COLLECTE DES VOLUMINEUX



Juillet 2022



Municipalités	Journée de la collecte	Inscription avant 12h le
Sainte-Angèle-de-Monnoir	7 juillet	4 juillet

[www.mrcrouville.qc.ca/  
au-service-des-citoyens/  
environnement/  
collecte-des-residus-volumineux/](http://www.mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/environnement/collecte-des-residus-volumineux/)



**N'oubliez pas qu'à tout moment, vous pouvez vous départir de vos volumineux à l'écocentre.**

PARC RÉGIONAL LINÉAIRE

## LA ROUTE DES CHAMPS

AU COEUR DE LA MONTÉRÉGIE

### AUTORISÉ



**CYCLISTES, PATINEURS À ROUES ALIGNÉES ET USAGERS DE VÉHICULES D'AIDE MOTORISÉS**

#### ROULEZ À DROITE

- Circulez dans la voie de **droite**, en file, un derrière l'autre
- Avisez les autres usagers lors d'un dépassement
- La priorité est aux cyclistes

**MARCHEURS • COUREURS • POUSETTES**

#### MARCHEZ À GAUCHE

Pour votre sécurité, circulez à **gauche**, face aux cyclistes et cédez le passage

SOYEZ COURTOIS ET PARTAGEZ LA ROUTE !

### INTERDIT



\* PASSIBLE D'UNE AMENDE



### ANIMAUX INTERDITS

Pour des raisons de **sécurité**, il est interdit de circuler en compagnie d'un animal dans le Parc régional linéaire **même** si ce dernier est tenu en laisse.

MERCI DE RESPECTER LES RÈGLES ET BONNE RANDONNÉE !



## VOTRE ANNONCE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL

Faites connaître votre entreprise ou votre service en publiant votre annonce dans le prochain bulletin municipal.

Contactez Catherine L'Homme,  
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca  
ou 450 460-7838, poste 227

FORMAT	1 parution	12 parutions
Carte d'affaire	30 \$	300 \$
1/4 de page	50 \$	500 \$
1/2 page	75 \$	750 \$
Page pleine	100 \$	1 000 \$

# Calendrier

## JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
12	13  	14 	15 	16  	17	18 
19	20  	21 	22 	23  <b>Festivités de la Fête nationale au parc Noël-Dubé</b>	24 <b>Bonne Fête nationale!</b>	25 
26	27  	28 	29 	30  <b>Bureau municipal fermé dès jeudi, midi</b>		

## JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1  <b>Bonne fête du Canada</b> <b>Bureau municipal fermé</b>	2 
3	4  	5 <b>Boyer ensemble</b> <b>Cardio-abdos-fessiers au parc Noël-Dubé</b> 	6 	7  	8	9 
10  <b>Heure du conte</b>	11   	12 	13 	14 	15	16 

### LÉGENDE



Collecte déchets



Collecte résidus volumineux



Séance du conseil municipal



Collecte matières organiques



Collecte feuilles, chaume et brindilles



Bibliothèque ouverte



Collecte matières recyclables



135, Route 227, Marieville



Pour toute question concernant les collectes, contactez Info-collectes au 450 693-2ECO (2326).